



PETITS AMÉNAGEMENTS PLACE DE LA MAIRIE

Depuis le début de la crise sanitaire, nos restaurants et bars sont restés fermés. Pour les aider à la reprise de leurs activités, quelques aménagements vont être réalisés place de la mairie :

- Les commerçants seront autorisés à mettre quelques tables en lieu et place de quelques stationnements. Pour cela, 5 places « arrêt minutes » vont être créées ;
- 2 tables de pique-nique vont être mise en place sur l'espace vert.

HÉDÉBAZOUGES

JUN 2020 - N° 211

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

ACTUALITÉ

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE - Depuis le mercredi 27 Mai et jusqu'au samedi 6 Juin inclus, nous vous proposons un service de réservations et de retraits de documents type "drive". Vous réservez les documents via le portail <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/> ou par téléphone au 02.99.45.56.38 si vous n'avez pas d'accès Internet. Nous préparons vos documents, nous vous confirmons leur mise à disposition et vous pourrez venir les chercher sur les horaires habituels. Nous vous demandons de respecter les gestes protecteurs, de venir seul et avec votre propre sac. Un espace est dédié pour déposer vos retours qui sont mis en quarantaine 10 jours avant d'être retirés de votre compte puis remis en rayon. La bibliothèque sera fermée le dimanche 7 Juin.

Dès le 10 Juin, vous pourrez accéder par vous-même aux documents, uniquement pour les emprunter. La consultation sur place sera proscrite. Nous mettrons à votre disposition du gel hydroalcoolique et vous demanderons de respecter les aménagements réalisés pour le bien-être de tous. Horaires : Mercredi 15h30/18h et Samedi 10h30/12h30. Nous avons hâte de vous revoir !

REPRISE DES GRANDES SECTIONS - Les GS de l'école publique retrouveront leurs classes dès le 2 juin. Toujours sur la base du volontariat et à condition d'une inscription préalable sur le Doodle envoyé par l'école. Un mail d'information sur les nouvelles décisions a été envoyé aux parents. Cette décision concertée vient récompenser le travail accompli par les personnels communaux et l'équipe enseignante.

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2020 - Etant donné les circonstances liées au covid 19, l'association Familles Rurales communique uniquement par support informatique.

Afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions que peuvent poser les familles et rendre accessibles les informations du territoire, il vous suffit d'utiliser l'adresse internet suivante : <https://www.famillesrurales-hedetinteniac.eu/2020/05/18/doc-ete-2020/>. Vous accédez à la documentation de l'été de l'association Familles Rurales du Pays de Hédé Tinténiac qui organise les accueils de loisirs et les mini-camps. Vous y trouverez tout ce qui est prévu pour vos enfants cet été, les modalités et dates d'inscriptions, ainsi que les nouveaux tarifs qui seront appliqués dès juillet.

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 - Afin de préparer la rentrée scolaire en septembre 2020, toutes les nouvelles familles sont appelées à se rapprocher du service périscolaire de la mairie afin de récupérer un dossier périscolaire (cantine, garderie) dès le mois de juin. Plus d'infos au 02.99.45.46.18.

COUP DE POUCE VÉLO - L'Etat met en place une aide de 50 € pour faire réviser ou réparer son vélo et une autre aide pour une remise en selle, si vous n'êtes pas à l'aise pour faire du vélo. Plus de détails sur le site <https://coupdepoucevelo.fr/>

NUISANCES SONORES- Pendant le confinement, il y a eu quelques relâchements à l'égard des décisions communales. C'est pourquoi, nous rappelons à nos concitoyens de l'existence d'un arrêté municipal qui régule les jours et les horaires pour démarrer sa tondeuse, sa débrousailluse et autres machines à moteur. Cet arrêté a également pour vocation de respecter le voisinage, **les dimanches et jours fériés principalement.**

CANAL ET PLANS D'EAUX - Bien que les accès aux plans d'eaux et canal soient à nouveau acceptés depuis le 11 mai, l'usage dynamique seul est autorisé. Les pique-niques sont donc interdits jusqu'au 2 juin minimum.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 27 février 2020, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, M. SARLAT, Mme DESCHAMPS, M. CADOU, Mme CLEMENT VITORIA, M. BOURGOUIN, Mme DENIAU, Mme DEPRESLE, Mme GICQUEL, M. MEYER, M. ROBINAULT, M. ROCHARD, M. THEBAULT,

Ont donné procuration : Mme AUTISSIER donne procuration à Mme DENIAU, Mme COTTEREAU donne procuration à Mme DESCHAMPS, Mme ROISAIN donne procuration à M. BENIS

Absents excusés : M. FICHOUE, M. TARDIF

Secrétaire de séance : Mme DENIAU

OBJET N° 01-03-2020 : Approbation du Procès-Verbal du 6 mars 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 6 mars 2020

OBJET N° 02-03-2020 : Affectation du Résultat 2019 du Budget Principal

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **DECIDE** d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Affectation en réserve en investissement (R1068)	311 154.13
Report en fonctionnement (R002)	200 000

OBJET N° 03-03-2020 : Affectation du Résultat 2019 du Budget Assainissement

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **DECIDE** d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Affectation en réserve en investissement (R1068)	100 000
Report en fonctionnement (R002)	20 623.50

OBJET N° 04-03-2020 : Affectation du Résultat 2019 du Budget Gendarmerie

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **DECIDE** d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Report en fonctionnement (R002)	32 982.67
---------------------------------	-----------

OBJET N° 05-03-2020 : Vote taux d'imposition

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition en vigueur, à savoir:

Taxe d'habitation	15,36%
Taxe foncière bâti	18,87%
Taxe foncière non-bâti	34,39%

OBJET N° 06-03-2020 : Attribution de subventions pour les fournitures scolaires et les sorties scolaires

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **VALIDE** 44 € pour les fournitures scolaires et 33.5 € pour les sorties scolaires pour chaque élève.

OBJET N° 07-03-2020 : Adhésions et participations

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **VALIDE** le montant de **80 911.65 €** à verser à différents organismes

OBJET N° 08-03-2020 : Vote du Budget Primitif Principal 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (15 voix Pour, 1 Contre, 1 Abstention) **ADOpte** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2020 comme il suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	1 882 729	Dépenses	2 209 458.20
Recettes	1 882 729	Recettes	2 209 458.20

OBJET N° 09-03-2020 : Vote du Budget Primitif Assainissement 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif Assainissement pour l'exercice 2020 comme il suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	323 825.21	Dépenses	299 325.21
Recettes	323 825.21	Recettes	299 325.21

OBJET N° 10-03-2020 : Vote du Budget Primitif Gendarmerie 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif Gendarmerie pour l'exercice 2020 comme il suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	83 982.67	Dépenses	74 997.78
Recettes	83 982.67	Recettes	74 997.78

OBJET N° 11-03-2020 : Vote du Budget Primitif ZAC 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif ZAC pour l'exercice 2020 comme il suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses	67 780.86
Recettes	67 780.86

OBJET N° 12-03-2020 : Tarifs 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **APPROUVE** les nouveaux tarifs communaux

OBJET N° 13-03-2020 : Délégations du Maire**OBJET N° 14-03-2020 : Questions diverses**

Mme DENIAU présente le bilan des formations de l'ARIC auxquelles les élus ont assisté lors de ce mandat. 40 stagiaires ont été en formation soit via la CCBP soit via la commune. Mme DENIAU insiste sur la nécessité de se former car pour la plupart des élus, ce n'est pas leur métier. Aussi, l'ARIC propose un pack d'intégration avec des formations en groupe avec des échanges communale et intercommunale et/ou via des classes virtuelles (échanges interactifs avec le formateur)

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Point Information Jeunesse : le 1^{er} samedi de chaque mois, plusieurs jeunes du territoire de la Bretagne Romantique organisent une action solidaire et éco-citoyenne. Il s'agit de collecter des objets en bon état, propre et réutilisable. Puis, les personnes, ayant déposé des objets, peuvent choisir un objet leur plaisant ou qui leur est nécessaire. La collecte porte sur des CD, DVD, magazines, livres, petits électroménagers, vaisselles... Le Point Information Jeunesse est situé 2, rue des Trente à Tinténiac.
- M. le Maire remercie l'ensemble de l'équipe municipale de son investissement et de son assiduité lors de ce mandat et ce, d'autant plus, qu'il s'agit pour la plupart d'un travail de bénévoles.
- Dates à retenir :

-7/03 à 19h : vernissage de l'exposition Alter Egals au Barzouges et chorale

-8/03 à 16h : spectacle Barzouges

- La séance prend fin à 22h.

Prochain conseil
municipal
le jeudi 18 juin à
20h30

[ZOOM] SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ET LA RENTRÉE 2020

À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1er et le 2e enfants transportés puis 50€ pour le 3e. La gratuité s'appliquera à partir du 4e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et paieront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les **inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>.

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo jusqu'au 6 juillet 2021 (en dehors des trajets effectués depuis ou vers l'établissement scolaire).

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02.99.300.300**.

ENCORE + DE PLATS A EMPORTER !

Ce sont 5 restaurants qui font désormais de la vente à emporter sur la commune ...la réputation du bien manger à Hédé-Bazouges ne faiblit pas :

- Le restaurant **Le Vieux Moulin** propose du lundi au samedi, le midi (de 11h30 à 13h30) et le soir (de 19h à 20h30) 4 burgers au choix + frites + 1 dessert (formule à 12 €). A emporter. Livraison gratuite sur Hédé. Tel : 02.99.45.45.70.
- La pizzeria **la Squadra**. Large choix de pizzas (de 7,5 à 14,5 €), formule hamburger + frites + boisson (10 €), couscous. Ouvert en semaine le midi ainsi que les vendredis et samedis soir. A emporter uniquement. Tel : 02.99.45.52.31.
- Le restaurant **La Petite Porte** est ouvert tous les jours de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30. Au menu : galettes saucisses, frites, acras de morue, plats du jour etc, et desserts. A emporter uniquement. Tel : 02.99.37.09.31.
- Le restaurant **La Vieille Auberge** propose des plats à emporter (huîtres, foie gras, saumon fumé, panier de légumes bio, plateau de fromages, beurre Bordier, vins, bières...). Infos et commande au 06.44.14.37.29 ou lavieilleauberge.hede@orange.fr
- Le **Genty home** propose des plats, grignotages et du vin sur leur site <https://www.restaurant-legentyhome.fr/>

ASSOCIATIONS

COMMUNAUTÉ EMMAÛS – La communauté a réouverte ses portes le 19 mai dernier. Horaires d'ouverture : les mercredis et samedis, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Les dépôts sont possibles du mardi au samedi à la communauté Emmaüs, route de Guipel.
Contact : 02 99 45 45 36.

THÉÂTRE DE POCHE - *Les ateliers-spectacles* ne peuvent pas se poursuivre au théâtre dans les conditions sanitaires adéquates. Un lien a été maintenu autrement pour certains ateliers, à distance, et ces modes de rendez-vous alternatifs continuent d'exister.

Les Pochettes surprises sont donc annulées cette année.

Le spectacle Merlin ne pourra pas non plus avoir lieu au mois de juin. Nous espérons pouvoir vous proposer cette aventure l'été prochain.

U.N.C (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS) - Cérémonie le jeudi 18 juin avec porte-drapeaux devant le monument aux morts pour commémorer le 80ème anniversaire de l'appel du général De Gaulle. Contact : Jean-Claude COURTIN, 06.14.21.43.51

BAZOUGES NATURE - Randonnée le dimanche 31/05 sur notre commune avec l'association Bazouges Nature : rdv au parking de La Magdeleine à 9h15 pour le circuit du matin et à 14h15 pour celui de l'après-midi (22 kms au total, groupes de 10 personnes, port du masque vivement conseillé (avec concours du masque le plus original !).

Inscriptions auprès de D.HALLIFAX (06 22 95 43 59) ou P.PLET (02 99 45 58 36)

LE NEZ DEHORS - En juin, venez en balade découverte dans la Nature avec Le Nez Dehors. Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, les sorties sont limitées à 9 participants qui doivent être masqués. L'inscription est obligatoire. Je vous propose plusieurs sorties en juin, voir mon site : <http://le-nez-dehors.fr> Première sortie le 6/06, balade aux Jardins d'Anna, nouvel espace Nature communal dans le cadre de la « Fête des Mares ». Dans le cadre du projet communal « Les jardins d'Anna », cette animation est co-financée par LEADER et le Département d'Ille-et-Vilaine.

SIVU ANIM6 – Réouverture des portes à compter du mercredi 10/06 aux horaires suivants :
Espace jeunes à Tinténiac : tous les mercredis de juin de 14h à 16h / les vendredis de juin de 16h à 18h.

Espace jeunes à St-Domineuc : tous les mercredis de juin de 16h à 18h / les vendredis de juin de 17h à 19h.

Nous ne pouvons pas accueillir dans les mêmes conditions qu'avant le 16 mars. Aussi, nous n'accueillerons que 8 jeunes max par espace jeunes et sur inscriptions préalables des parents.

Ouverture en juillet et août. Selon le programme. Le programme de cet été sera diffusé début juin et disponible sur le site : anim6.fr

Contact :
Mail : inscriptions.anim6@gmail.com
Linda : 06.78.10.68.55 / Johann : 07.87.45.02.02

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- MAÎTRE SOLIGNAC - Avocate

Pas de date fixée lors de l'édition de la feuille.

- M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France

Jeudi 18 juin de 14h30 à 15h45.

- M. DE CREVOISIER - Architecte Conseil

Pas de date fixée lors de l'édition de la feuille.

- Mr Louis JOUAN - Conciliateur de justice.

Mardi 23 juin de 9h à 12h.

- ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg. 02.99.02.77.00.

- BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h30 et le 1^{er} dimanche du mois.

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h30 / le samedi de 9h à 15h en continu.

CENTRE DE CONSULTATION

Un centre de consultation COVID-19 a ouvert à l'Espace sportif communautaire de Tinténiac. Pas de rdv avant avis préalable de votre médecin. Composez le 15 uniquement si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires et signes d'étouffement).

VIOLENCES CONJUGALES / FAMILIALES Deux numéros d'urgence : 3919 et 17.

Numéro d'urgence enfants maltraités : 119

MISSION LOCALE les mardis de 9h à 12h à la mairie de Tinténiac. Information, orientation professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans.
Rdv au 02 99 82 86 00
<https://www.mlstmalo.bzh/>

POINT INFO JE UNESSE

Maison des services, 3 rue de la Mairie, Combourg et 2 rue des Trente, Tinténiac. Contact Céline Goulet au 02 23 16 45 44

ESPACE INFO ENERGIE

A la Maison des Services de Combourg le 3^{ème} vendredi du mois, 9h30-12h. Rdv au 02.23.16.45.45 - infoenergie@pays-stmalo.fr

ADIL - A la Maison des Services de Combourg le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, 14h-16h30. 02.99.78.27.27 adil35@wanadoo.fr

CAF - contact auprès de la Maison des services, 3 rue de la Mairie à Combourg, 02 23 16 45 45 maison-des-services@bretagneromantique.fr

RELAIS LA POSTE -

VOTRE MARCHÉ
14 rue Jean Boucher
Ouvert 7J/7
9h-12h30/15h-19h
Contact : 02.99.45.46.32

ANIM'6 - Centre de loisirs pour les enfants et animations pour les ados.
Contact : Linda Janvier au 02.99.23.00.59. Inscription sur le site www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS VAL D'ILLE DINGÉ HÉDÉ
Multisports pour ado sur les communes du territoire. Site : <http://www.osvidh.fr>

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé / **MARCHÉ BIO** tous les jeudis de 16h30 à 19h30 au Mille -Club à Bazouges

LA BOUTIX

Ouverte aux horaires habituels : jeudi 16h-19h et samedi 10h30-12h30
Rue Jules Duval - Bourg de Bazouges.

ORDURES MENAGERES tous les jeudis et TRI SÉLECTIF le vendredi 5 et le jeudi 18 juin.

DÉCHETTERIE sur rdv. Inscriptions au 02.99.68.17.27 de 9h à 12h du lundi au vendredi, ou en complétant le formulaire sur le site internet du SMICTOM.

CORRESPONDANT LOCAL Monsieur Guy CASTEL au 06 78 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr